

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/143
12 novembre 2001

(01-5751)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Quatrième session
Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: anglais

SOUDAN

Déclaration de S.E. M. Badr Eldin Suleiman
Conseiller auprès de la Présidence de la République et négociateur principal
national pour l'accession du Soudan à l'OMC

(Prenant la parole en qualité d'observateur)

Permettez-moi d'exprimer ma profonde reconnaissance et mes remerciements à Son Altesse le Cheikh Hamad bin Khalifa Al Thani, Émir de l'État du Qatar, ainsi qu'au gouvernement et au peuple du Qatar pour leur hospitalité chaleureuse, la qualité des installations et l'excellente organisation de cette conférence.

Conférer au système commercial multilatéral un caractère universel serait, sans conteste, un objectif ambitieux. Pour l'atteindre, il faudrait instituer un partenariat global à l'échelle de la planète et affirmer que les droits de l'homme, y compris le droit au développement et l'absence de pauvreté et d'exclusion, sont universels, indivisibles et interdépendants. Nous voulons que la protection des droits de l'homme soit ancrée dans les Accords sur les ADPIC, de même que le droit des sociétés indigènes de disposer de leurs ressources.

Il est regrettable que les bénéfices de l'intégration mondiale des marchés reviennent aux puissants. Les pays petits et pauvres n'engrangent que des miettes et, le plus souvent, enregistrent des pertes nettes. Les avantages potentiels d'un tel processus en ce qui concerne la croissance et l'équité restent à démontrer.

Nous savons que le GATT a toujours, dans sa pratique, suivi la lettre de ses articles et qu'il les a réinterprétés à la lumière de l'expérience. À cet égard, nous tenons à affirmer que les pays en développement et les PMA ne sauraient être tenus de prendre aucun engagement ni de faire aucune concession incompatibles avec leurs besoins de développement et avec leurs besoins financiers et commerciaux. Nous demandons en outre que le droit au traitement spécial et différencié soit appliqué avec souplesse.

Le Soudan mène avec vigueur des réformes économiques orientées sur le marché qui se traduisent par de profondes restructurations économiques, la protection des droits de propriété privée, le respect de la légalité et l'accès aux révisions judiciaires. Nous ouvrons notre économie à des partenaires du monde entier dans les domaines du commerce et du développement.

Compte tenu de notre histoire, il est indispensable que les réformes commerciales nous dotent des outils permettant d'élargir et d'affermir nos capacités de production nationales.

Nous savons qu'une politique sociale éclairée est fondamentale pour conforter cette entreprise historique; je veux parler d'une politique sociale propre à réduire la pauvreté et à lutter contre la discrimination et l'exclusion.

Nous exhortons nos partenaires à faciliter et à accélérer le processus d'accession de tous les pays candidats faibles et à exprimer sur ce point un soutien ferme et compatissant.

Nous tenons à souligner que l'industrialisation et la prise en considération du caractère multifonctionnel du développement agricole sont au cœur de notre programme.

Enfin, nous adressons nos plus sincères félicitations à la République populaire de Chine, à l'OMC et au monde entier pour l'accession de la République populaire de Chine à l'OMC. Cet événement historique confère une nouvelle dimension à l'Organisation, non seulement au vu de la taille de la Chine et de son poids dans le commerce mondial, mais aussi en raison du statut symbolique et réel dont jouit la République populaire de Chine parmi les nations en développement, et de sa contribution unique à la civilisation mondiale.
